



Communiqué de presse

décembre 2008

Affluence d'adhésions à la Fédération Nationale du Portage Salarial.

Deux nouveaux adhérents viennent d'être acceptés par le Conseil d'Administration de la FeNPS le 16 décembre dernier. Cela porte à 44 le nombre de sociétés de portage adhérentes à la Fédération, qui accueille dorénavant plus de 50% des salariés sur ce marché.

En 2008, la Fédération a ainsi vu la rejoindre 11 nouvelles entreprises et cette dynamique se poursuit avec 2 nouvelles adhésions qui seront soumises à l'homologation du Conseil d'Administration au mois de janvier prochain, ainsi que 3 dossiers de candidatures en cours de validation. En effet, la Fédération est particulièrement attentive à la démarche de qualité et à la déontologie de ses adhérents, et toute candidature à la FeNPS est soumise à une procédure précise en application de sa « Charte Ethique », avant d'être homologuée par le Conseil d'Administration.

Le président de la Fédération, Baudouin des Courtils, explique cet afflux record par une adhésion forte des protagonistes aux valeurs que défend la Fédération ainsi qu'à ses prises de position dans le débat actuel sur la légalisation de la profession.

La première préoccupation pour la Fédération reste en effet le porté à qui elle veut offrir une réelle sécurité, aussi bien sur son statut et sa protection sociale, que sur les autres enjeux de ses activités.

Parallèlement elle se bat pour sécuriser et encadrer clairement le fonctionnement des entreprises de portage salarial et ne cesse d'être leur porte parole auprès des pouvoirs publics comme des partenaires sociaux.

Les négociations en cours, sous le contrôle du gouvernement, vont faire de l'année 2009 une année décisive pour l'avenir du portage salarial. La Fédération Nationale du Portage Salarial, confortée par le soutien de sociétés de plus en plus nombreuses, a plus que jamais la volonté de convaincre ses interlocuteurs du bien fondé de ses propositions : forte de son expérience exclusive de nombreux métiers pratiqués en portage salarial, elle a élaboré des solutions globales et cohérentes pour sécuriser tous les acteurs de ce marché, tout en ouvrant au plus grand nombre ce statut innovant et ses nombreux avantages.

Contact : Jacques Gosselin Délégué général jgosselin@fenps.fr 0 811 09 44 60

www.fenps.fr